



Escoqués par un conseiller financier d'une banque privée

Par **Sylvie F**, le **10/02/2012** à **17:12**

Bonjour,

Mon concubin et moi même avons été abusés par un conseiller financier du *** PRIVE.

Les faits: En octobre 2011, nous avons été mis en contact avec cette personne afin d'acheter un lot d'appartements à but locatif. Nous nous sommes toujours rencontrés chez lui et n'avons jamais été à la banque en revanche, j'ai des échanges de courriel avec lui provenant de son adresse professionnelle de la banque.

Début décembre, ce dernier nous as confirmé que l'offre de prêt était acceptée et que nous la signerons mi-décembre. Sur ses recommandations, nous avons signé les promesses de vente chez le notaire. La date de signature définitive était fixée au 31 janvier pour cause de plus-value de nos vendeurs. Il a fait trainé les choses jusqu'au 24 janvier dernier.

Nous avons donc contacté le directeur de l'agence qui nous as informé que son collaborateur était un mythomane et qu'aucun dossier n'était ouvert à notre nom. Aujourd'hui, cette personne travaille toujours au sein de la banque et nous nous sommes détruits. Nous voulons réparation du préjudice qu'elle nous as causé à nous et à nos vendeurs!

Merci d'avance de vos conseils car pour le moment aucune plainte n'a été déposée, nous avons juste fait une déclaration de main courante au commissariat.